



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

personnel

Question écrite n° 45669

Texte de la question

M. Michel Zumkeller interroge M. le ministre du redressement productif sur la politique menée en faveur des personnes handicapées. Il souhaite connaître les actions qu'il a menées au sein de son ministère pour leur permettre une meilleure accessibilité aux locaux et une meilleure adaptabilité à leur poste de travail.

Texte de la réponse

Au sein des services centraux des ministères économiques et financiers, chaque établissement recevant du public (ERP) a fait l'objet d'un audit d'accessibilité en 2010, concluant à un niveau d'accessibilité de ces sites globalement satisfaisant (supérieur à 90 %). Les implantations ouvertes postérieurement à 2010 - à savoir le bâtiment d'Ivry-sur-Seine abritant certains services de la direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services - sont quant à elles pleinement conformes aux prescriptions existant en matière d'accessibilité aux personnes handicapées. Conformément à la loi, l'ensemble des handicaps moteurs, sensoriels, mentaux, psychiques et cognitifs ont été pris en compte, de même que la totalité des critères d'accessibilité des bâtiments : repérage et accès jusqu'au bâtiment, conditions d'accueil, utilisation des sanitaires, utilisation des services spécifiques du bâtiment (réunion, restauration, etc.). Au niveau local, les services déconcentrés du ministère, implantés au sein des directions régionales de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, s'inscrivent dans le cadre des prescriptions de la circulaire du 3 janvier 2013, qui a confié aux préfets l'établissement d'un état des lieux sur l'accessibilité de l'ensemble des bâtiments recevant du public des administrations civiles de l'Etat afin de programmer et planifier les travaux nécessaires au respect de la loi du 11 février 2005.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (2^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45669

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 décembre 2013](#), page 12847

Réponse publiée au JO le : [4 mars 2014](#), page 2169